

PROGRAMMATION HIVER 2018

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL:

Les pages suivantes vous présentent la programmation hivernale 2018 des activités qui se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Saint-Paul. Vous pouvez également retrouver cette programmation sur notre site Internet: www.saintpaul.quebec

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE:

Une majorité des activités qui se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Crabtree et qui sont incluses dans leur programmation hivernale 2018, est ouverte aux Pauloises et aux Paulois au «tarif résident». Vous pouvez consulter leur programmation sur leur site Internet: www.crabtree.quebec.

Pour information: 450-759-4040, poste 223, ou au jtetreault@saintpaul.quebec

La description des activités et du matériel nécessaire est disponible sur le module d'inscription en ligne.

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS POUR LES PAULOIS

(activités ayant lieu autant à Saint-Paul qu'à Crabtree)

DU MARDI 12 AU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

EN LIGNE au www.saintpaul.quebec

EN PERSONNE au Service des loisirs et de la culture de Saint-Paul, situé au 18, boulevard Brassard entre 8 h et midi et entre 13 h et 16 h 45 ainsi que le mercredi 13 décembre de 16 h 45 à 18 h.

Modalités d'inscriptions disponibles sur notre site Internet, à la section Loisirs et culture ou au Service des loisirs et de la culture.

*** TARIFICATION FAMILIALE APPLICABLE**

La tarification familiale est applicable aux activités de loisirs marquées d'un astérisque. (17 ans et moins)

1^{er} enfant le plus cher: 100%

2^e enfant le plus cher: rabais de 25%

Les enfants suivants: rabais de 50%

NOMS ET ADRESSES DES LIEUX

SAINT-PAUL

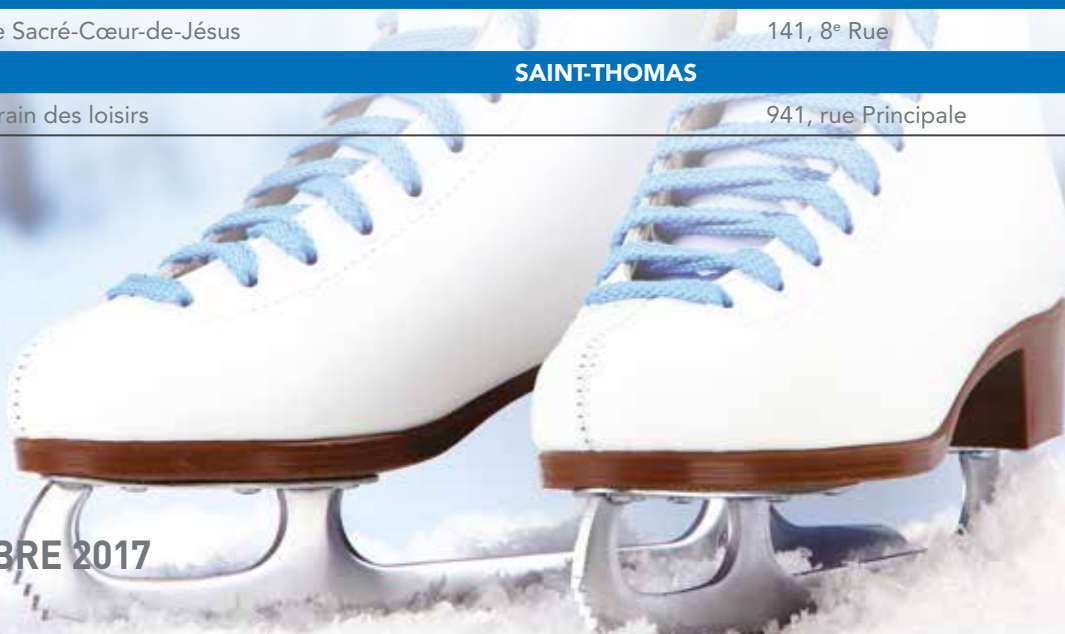
COM: Complexe communautaire	20, boulevard Brassard
CTC: Centre Terre et Ciel	98, 3 ^e Avenue Ouest
GLACE: Patinoire parc Amyot	150, rue Royale
NDSC: Pavillon Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (école)	33, boulevard Brassard
PAV: Pavillon du parc Amyot	150, rue Royale

CRABTREE

ESCJ: École Sacré-Cœur-de-Jésus	141, 8 ^e Rue
---------------------------------	-------------------------

SAINT-THOMAS

DÔME: Terrain des loisirs	941, rue Principale
---------------------------	---------------------



LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITÉ	GROUPE	HEURE	DATE	LIEU	COÛT
ACTIVITÉS PARENTS-ENFANTS					
PIROUETTE ET CABRIOLE	18 - 36 mois	8 h 50 à 9 h 50	Les samedis 20 janvier au 3 mars	ESCJ	50\$*
	3 - 5 ans	10 h à 11 h			
ZUMBA PARENT-ENFANT Responsable: Monika Fortin	Parent et enfant âgé de 7 à 11 ans	10 h à 10 h 45	Les samedis 13 janvier au 3 mars	COM 1	Pour la session: enfant: 34\$* adulte: 48\$ Période au choix: enfant: 5\$* adulte: 7\$
ACTIVITÉS JEUNESSE					
DANSE DÉBUTANT Responsable: École de danse Symbiose	Maternelle à 2 ^e année	18 h 30 à 19 h 20	Les lundis 29 janvier au 26 mars (congé 5 mars)	NDSC	36\$*
	3 ^e à 5 ^e année	19 h 25 à 20 h 15			
SOCCER INTÉRIEUR Responsable: Para'S'cool	5 - 7 ans	18 h à 19 h	Les vendredis 2 février au 27 avril (congés 9 février, 9 et 30 mars)	NDSC	52\$*
L'HIVER C'EST HOCKEY Responsable: Para'S'cool	7 - 9 ans	18 h à 19 h	Les lundis 8 janvier au 26 février	DÔME	67\$* Équipement de hockey complet obligatoire.
	10 - 13 ans	19 h à 20 h			
PATIN - DÉBUTANT Responsable: Para'S'cool	3 - 6 ans	9 h à 10 h	Les samedis 13 janvier au 17 février (congé 27 janvier)	GLACE	45\$* Le port du casque est obligatoire.
PATIN - INTERMÉDIAIRE Responsable: Para'S'cool	5 - 8 ans	10 h à 11 h			
INITIATION AU PATIN ARTISTIQUE Responsable: Para'S'cool	7 - 12 ans	11 h à 12 h			
KARATÉ SUNFUKI Responsable: Annie Durand	3 - 4 ans	9 h 30 à 10 h	Les dimanches 21 janvier au 25 mars	COM 2	77\$* Prévoir 40\$ pour l'achat du kimono pour les nouvelles inscriptions seulement.
	5 - 8 ans	18 h à 19 h	Les mardis 16 janvier au 27 mars (congé 6 mars)		
	5 - 8 ans	10 h à 10 h 45	Les dimanches 21 janvier au 25 mars		
ACTIVITÉS ADOLESCENTS – ADULTES					
COURS D'ASTRONOMIE Responsable: Dominic Marier	14 ans et plus	19 h 30 à 21 h	Les mardis 16 janvier au 6 février	PAV 2	14 - 17 ans: 35 \$* 18 ans et plus: 50 \$
ZUMBA FITNESS Responsable: Monika Fortin Vous pouvez choisir un ou deux cours. 20% de rabais sur la 2 ^e inscription	16 ans et plus	18 h 30 à 19 h 30	Les lundis 15 janvier au 26 mars (congé 5 mars)	COM 1	16 - 17 ans: 1 x sem. = 50\$* 2 x sem. = 90\$* 18 ans et plus: 1 x sem. = 70\$ 2 x sem. = 126\$
			Les mercredis 17 janvier au 28 mars (congé 7 mars)		

ACTIVITÉ	GROUPE	HEURE	DATE	LIEU	COÛT
ACTIVITÉS ADOLESCENTS – ADULTES (SUITE)					
KARATÉ SUNFUKI Responsable: Annie Durand	9 - 99 ans	19 h à 20 h	Les mardis 16 janvier au 27 mars (congé 6 mars)	COM 2	9 - 17 ans : 77 \$* 18 ans et plus : 110 \$ Prévoir 40 \$ pour l'achat du kimono pour les nouvelles inscriptions seulement.
		10 h 45 à 11 h 45	Les dimanches 21 janvier au 25 mars		
TURBO KICK LIVE Responsable: Audrey Beauclair	16 ans et plus	19 h 40 à 20 h 40	Les mercredis 17 janvier au 28 mars (congé 7 mars)	COM 1	16-17 ans : 56 \$* 18 ans et plus : 80 \$
ACTIVITÉS ADULTES					
DANSE EN LIGNE Responsable: Studio de danse de Joliette et Lanaudière	18 ans et plus Débutant	18 h 30 à 19 h 30	Les lundis 15 janvier au 26 mars (congé 5 mars)	COM 2	40 \$
	18 ans et plus Avancé	19 h 30 à 20 h 30			
	18 ans et plus Country	20 h 30 à 21 h 30			
YOGA Responsable: Marie-Claire Dumont	18 ans et plus	18 h à 19 h 30	Les mardis 16 janvier au 27 mars (congé 6 mars)	CTC	100 \$
ZUMBA GOLD Responsable: Monika Fortin Vous pouvez choisir un ou deux cours. 20% de rabais sur la 2 ^e inscription	40 ans et plus	10 h à 11 h	Les mardis 16 janvier au 27 mars (congé 6 mars)	COM 1	1 x sem. = 70 \$ 2 x sem. = 126 \$
			Les jeudis 18 janvier au 5 avril (congés 8 et 15 mars)		
INITIATION À LA PLATEFORME ANDROÏD (TABLETTE OU TÉLÉPHONE) Responsable: Stéphane Baillargeon	18 ans et plus Débutant	18 h à 19 h 30	Les mercredis 17 janvier au 21 février (congé 7 février)	PAV 2	60 \$ Vous devez apporter votre propre téléphone ou tablette ANDROÏD. Prévoir 5 \$ pour les notes de cours.
	18 ans et plus Intermédiaire	19 h 40 à 21 h 10			
INITIATION À WINDOWS Responsable: Stéphane Baillargeon	18 ans et plus Débutant	18 h à 19 h 30	Les jeudis 18 janvier au 12 avril (congé 8 mars)		120 \$ Vous devez apporter votre propre ordinateur portable (compatible Wi-Fi). Possibilité de prêt.
BADMINTON LIBRE (réservation de plateaux pour 8 semaines)	18 ans et plus	3 plages disponibles: 18 h 30 à 19 h 30, 19 h 30 à 20 h 30, 20 h 30 à 21 h 30	Les mardis 30 janvier au 27 mars (congé 6 mars)	NDSC	80 \$ / plage Un responsable doit être identifié
APPRENDRE À PARLER ANGLAIS EN 10 SEMAINES Responsable: Allan Patrick	18 ans et plus Débutant	18 h à 19 h 30	Les lundis 15 janvier au 26 mars (congé 5 mars)	PAV 2	80 \$ et 10 \$ pour les notes de cours payable au responsable
	18 ans et plus Intermédiaire	19 h 30 à 21 h			

LA MAGIE DE NOËL DU THÉÂTRE MAGIQUE

En vue de la période des Fêtes, la Municipalité de Saint-Paul offre aux familles pauloises la présentation de ce spectacle de magie de Noël.



Le mardi 12 décembre 2017 dès 18 h 30 au Complexe communautaire de Saint-Paul. Ouverture des portes à 18 h 15.

Spectacle interactif et gratuit destiné aux enfants âgés entre 3 et 10 ans | Admission libre et gratuite

Mets ton pyjama préféré et apporte toutou et doudou!

Le parent doit rester sur place et est responsable de la discipline de son enfant.

ANIMATIONS CULTURELLES

CONTE DE LA SAINT-VALENTIN : **LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2018 À 18 H 30**

Inscription du 29 janvier au 6 février 2018

CONTE-BRICO DE PÂQUES : **LE MARDI 27 MARS 2018 À 18 H 30**

Inscription du 16 au 26 mars 2018

Ces activités gratuites destinées aux enfants âgés entre 3 et 7 ans auront lieu au Pavillon du parc Amyot et sont d'une durée d'environ 50 minutes. L'inscription est obligatoire et nous permet de mieux vous accueillir. Les toutous, doudous et pyjamas sont les bienvenus!

Inscription et information: 450-759-4040, poste 223, ou au jtetreault@saintpaul.quebec



les
Folies
blanches
2018

Les 26 et
27 janvier

Les activités auront lieu les vendredi 26 et samedi 27 janvier 2018 au parc Amyot. Surveillez bien votre courrier au retour des Fêtes ainsi que notre site Internet pour connaître la programmation officielle.

LES PATINOIRES DU PARC AMYOT

Tout comme les dernières années, la patinoire avec bandes aura des périodes dédiées au patin libre ainsi que des périodes destinées au hockey. Durant les périodes de patin libre, aucun bâton ne sera toléré. Merci de respecter l'horaire et de garder le Pavillon du parc Amyot propre et en bonne condition.

Pensez-y! Vérifiez l'horaire du temps des Fêtes affiché au Pavillon du parc Amyot.

SANS SURVEILLANCE: lundi au vendredi de 10 h à 18 h

AVEC SURVEILLANCE: lundi au vendredi de 18 h à 22 h
samedi et dimanche de 10 h à 22 h

HORAIRE DES PATINOIRES ET DU PAVILLON DU PARC AMYOT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h à 11 h						COURS DE PATIN	Patin libre
11 h à 12 h							Hockey libre
12 h à 13 h							
13 h à 15 h 30						Hockey libre	Patin libre
15 h 30 à 17 h						Patin libre	Hockey libre
17 h à 18 h	Hockey libre	Patin libre	Hockey libre	Patin libre	Hockey libre	Hockey libre	Patin libre
18 h à 19 h	Patin libre	Hockey libre	Patin libre	Hockey libre	Patin libre		
19 h à 20 h	Hockey libre	Patin libre		Hockey libre		Hockey libre	Hockey libre
20 h à 21 h		Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre		
21 h à 22 h		Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	

Plage réservée au patin libre ■ | Plage réservée au hockey ■ | Plage libre ■ | Plage réservée aux cours ■

CAMP DE JOUR ESTIVAL 2018

OFFRES D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Paul recevra des candidatures pour les divers postes disponibles pour la période estivale 2018. Les offres d'emploi seront disponibles sur notre site Internet (www.saintpaul.quebec) dès le 23 décembre 2017.

Les personnes intéressées doivent compléter un formulaire de demande d'emploi d'été, disponible sur le site Internet dès le 23 décembre, et le retourner à la Mairie de Saint-Paul ou l'acheminer par courriel à loisirs@saintpaul.quebec.

Les dépôts de candidatures sont acceptés du 8 janvier au jeudi 22 février 2018.

Informations: 450-759-4040, poste 228

CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE 2018

Du 5 au 9 mars 2018

Inscriptions du 22 janvier au 2 février en ligne ou en personne au bureau des loisirs.

La programmation sera distribuée par envoi postal en début janvier.

RETOUR DES CLÉS DE TENNIS

Les détenteurs d'une clé de tennis ont jusqu'au 11 décembre 2017 pour rapporter leur clé au Service des loisirs et de la culture situé au 18, boulevard Brassard. Une fois la clé remise, vous pourrez récupérer votre dépôt. Après, le 11 décembre, tous les dépôts non réclamés seront encaissés.

INSCRIPTIONS SOCCER ET BASEBALL – SAISON 2018

Les inscriptions au soccer et au baseball pour l'été 2018 auront lieu aux dates suivantes :

22 janvier au 2 février 2018

Inscriptions tardives : 19 au 23 mars 2018

Aucune inscription ne sera traitée entre le 3 février et le 18 mars 2018

Des frais de retard pourraient s'appliquer pour l'inscription tardive au soccer.

Surveillez votre courrier de janvier pour connaître toutes les modalités d'inscriptions et obtenir plus de détails sur les activités offertes.

TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE SOCCER POUR L'ÉTÉ 2018

Année de naissance	Catégorie	Tarif réel	Tarif citoyen
2012-2014	U4-U6	160\$	80\$
2011	U7	200\$	100\$
2000-2010	U8 – U18	220\$	110\$

TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE BASEBALL POUR L'ÉTÉ 2018

Année de naissance	Catégorie	Tarif réel	Tarif citoyen
2011-2013	Rallye cap	140\$	70\$
2009-2010	Atome	280\$	160\$
2007-2008	Moustique	280\$	160\$
2005-2006	Pee Wee	280\$	160\$
2003-2004	Bantam	305\$	102,50\$
2000-2002	Midget	320\$	160\$

SERVICE GRATUIT* DE PRÊT DE RAQUETTES

Pour une 6^e année consécutive, le service de prêt de raquettes à neige se poursuit. Le fonctionnement demeure le même que dans les dernières années.

DISPONIBLE AUX ENDROITS SUIVANTS	MOMENT	À PARTIR DE	DURÉE DE LA LOCATION	DÉPÔT PAR PAIRE
MAIRIE auprès du Service des loisirs et de la culture	selon les heures d'ouverture	maintenant	1 à 7 jours (réservation possible)	25 \$ (En argent ou en chèque à l'ordre de la « Municipalité de Saint-Paul ».)
PATINOIRE DU PARC AMYOT auprès du surveillant(e)	selon les heures d'ouverture (En cas de mauvaises conditions de la glace, celle-ci pourrait être fermée.)	l'ouverture de la patinoire	le jour même (Les raquettes doivent être rendues au surveillant avant la fermeture de la patinoire.)	Aucun

* Ce service est exclusif aux résidents de Saint-Paul (preuve de résidence nécessaire).

* Le locataire doit s'engager à respecter les règles concernant la location et l'utilisation des raquettes et à rapporter celles-ci au moment convenu.

Nous vous suggérons de profiter du réseau de pistes cyclables de Saint-Paul. Quoi de mieux pour profiter de l'hiver!

Pour informations : Service des loisirs et de la culture 450-759-4040, poste 223